

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 30 mai 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 2, 3 et 4 mai 2018**

**2018 V. 209** Vœu relatif à la dénomination d'un espace public parisien en hommage au colonel Arnaud BELTRAME.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant que le 23 mars 2018 le lieutenant-colonel BELTRAME a accepté de prendre le risque de mourir pour que vive une innocente prise en otage par un terroriste ;

Considérant que ce geste exemplaire a profondément bouleversé toute la Nation qui a d'ailleurs choisi de retenir de cette journée endeuillée l'espoir suscité par cet acte de résistance ;

Considérant que cette preuve ultime de bravoure nous oblige à ce que le 23 mars 2018 ne soit pas seulement synonyme d'attentat, mais surtout de reconnaissance envers celui qui est allé au terme de son engagement militaire ;

Considérant que tout au long de son parcours, notamment au sein de la Garde républicaine à Paris, Arnaud BELTRAME a démontré sa fidélité à ses valeurs jusqu'à cette marque de courage ultime ;

Considérant que le 28 mars 2018 un hommage national lui a été rendu au cours duquel il a été fait commandeur de la Légion d'honneur et promu colonel de gendarmerie ;

Considérant que le colonel BELTRAME s'inscrit désormais dans la longue liste des héros français ;

Considérant que Paris, capitale de la France, doit perpétuer le souvenir de cet acte de bravoure suprême ;

Sur proposition de Florence BERTHOUT, Philippe GOUJON, Frédéric PÉCHENARD et des élus du groupe les Républicains et Indépendants,

Emettent le vœu :

- Qu'un espace public parisien soit dénommé en hommage au colonel Arnaud BELTRAME.